



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Yonne"



FONDS DE SOLIDARITÉ

PHIANC PARTY

Données au 15/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr

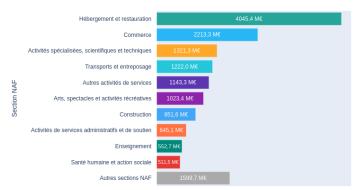


Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 15 129 263 281 euros

Nombre d'aides : 6 990 549

Nombre d'entreprises : 1 958 869

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 449 312 676 euros

Nombre d'aides: 208 928

Nombre d'entreprises : 62 835

Niveau Départemental : Yonne

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 50 330 913 euros

Nombre d'aides: 24 203

Nombre d'entreprises : 7 244



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

PHI ANC

Données au 29/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 131 514 753 255 euros

Nombre de prêts : 647 847

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 3 476 357 075 euros

Nombre de prêts : 24 021

Niveau Départemental : Yonne

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 343 895 949 euros

Nombre de prêts : 2 805



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 04/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr

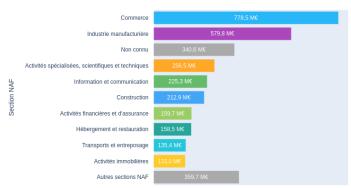


Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National



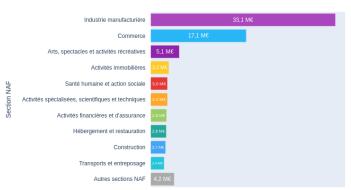


Montant total: 3 339 929 392 euros

Nombre de reports : 111 003

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 79 473 204 euros

Nombre de reports : 2 835

Niveau Départemental : Yonne

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 11 598 643 euros

Nombre de reports : 252



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 42 397 742 euros

Nombre d'aides: 49 599

Niveau Départemental : Yonne

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 4 899 006 euros

Nombre d'aides: 5 772



ACTIVITÉ PARTIELLE

RANCE

Données au 19/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté

